



Le réseau  
de transport  
d'électricité



**RACCORDEMENT  
PARC ÉOLIEN EN MER  
DE ST-BRIEUC**

Le 7 mai 2020

## INFO PRESSE

### **Parc éolien en mer de Saint-Brieuc : les études préalables au chantier de raccordement démarrent**

**A partir du 15 mai, RTE va procéder à une phase d'études en mer, puis, à partir du 18 mai, à Erquy, lieu où se rejoignent les câbles sous-marins et souterrains terrestres. Cette campagne d'études va permettre de préparer le chantier de raccordement au réseau électrique du parc éolien en baie de Saint-Brieuc. En raccordant le premier parc éolien en mer en Bretagne, RTE accompagne la transition énergétique et le développement des énergies renouvelables.**

Les études prendront la forme de mesures et de sondages (carottages) dans le sol. Elles sont complémentaires et de même nature que celles qui avaient déjà été réalisées en 2013.

En mer, 4 bateaux assureront les études sur 33 km, le long du tracé de la future liaison sous-marine. Pour permettre une cohabitation avec l'activité de pêche, 14 zones distinctes ont été identifiées. Les études seront réalisées sur 3 d'entre-elles maximum en même temps. Les études commenceront le 15 mai et se termineront fin septembre, au plus tard.

A terre, les études auront lieu à Erquy, sur la plage de Caroual et sur le parking véhicules légers situé à proximité immédiate. Cette zone constitue le site « d'atterrissage », lieu où les câbles sous-marins arrivent à terre pour être raccordés aux câbles souterrains terrestres (dans un coffre maçonné souterrain qui sera situé sous le parking). La plage et le parking resteront accessibles durant toute la durée des études. Les études commenceront le 18 mai et se termineront d'ici début octobre au plus tard. Elles seront suspendues, pendant la saison estivale, du 30 juin au 30 septembre.

Ces études permettront de préciser le tracé avant le démarrage des travaux. Elles visent également à garantir la sécurité des intervenants durant les travaux (risque pyrotechnique notamment).

#### **Raccordement du premier parc éolien en mer en Bretagne**

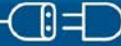
Situé dans les côtes d'Armor, le futur parc éolien en mer de la baie de Saint-Brieuc sera composé de 62 éoliennes, d'une puissance totale installée de 496 MW.

RTE, entreprise de service public, a été chargée par l'Etat de réaliser le raccordement des parcs éoliens en mer, dont celui de St-Brieuc. Les éoliennes seront raccordées au réseau électrique par une double liaison sous-marine (33km) puis souterraine (16km), à 225 000 Volts.

Celle-ci traversera les communes d'Erquy et de Saint-Alban, pour arriver jusqu'au poste électrique de la Doberie à Hénansal, où elle sera raccordée au réseau existant.



Le réseau  
de transport  
d'électricité



**RACCORDEMENT**  
**PARC ÉOLIEN EN MER**  
**DE S<sup>T</sup>-BRIEUC**

Les travaux de raccordement doivent démarrer à l'automne 2020. La mise en service du parc est, quant à elle, prévue pour 2023.

*RTE, Réseau de Transport d'Électricité, est une entreprise de service public. Notre mission fondamentale est d'assurer à tous nos clients l'accès à une alimentation électrique économique, sûre et propre. Déjà largement engagé dans la création du réseau de la transition énergétique, RTE a été chargé par l'État de réaliser le raccordement des parcs éoliens offshore français, dont celui de Saint-Brieuc. Un choix qui assure l'optimisation du réseau électrique en France et, au-delà, en Europe.*

Contact presse RTE :

Sandrine Morassi – 06 12 49 60 91 – [sandrine.morassi@rte-france.com](mailto:sandrine.morassi@rte-france.com)

Clara Brouillet – 06 98 70 61 64 – [clara.brouillet@rte-france.com](mailto:clara.brouillet@rte-france.com)